

LANN URVAN N°195



COMMUNE DE SAINT-URBAIN

Informations municipales
Tél Mairie 02.98.25.03.04
Fax Mairie 02.98.25.03.63
saint-urbain29@wanadoo.fr
www.saint-urbain.com

Prochain conseil
Le jeudi 23 avril 2009
20h

*Mars gris, Avril pluvieux,
Font l'an fertile et plantureux.*

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 11
du vendredi 20 mars 2009

AVRIL 2009



Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire Jean-Louis VIGNON pour voter les budgets primitifs 2009 et les questions diverses, en présence du Trésorier Thierry ROC'H.

I BUDGET COMMUNAL 2009

M. VIGNON qualifie le budget présenté comme étant un budget de service à la population. Deux dépenses majeures s'ajoutent cette année, financées par une hausse modérée de l'imposition de l'ordre de 3%.

Premièrement, face au besoin d'encadrement à l'école, le poste d'agent d'entretien actuellement financé par l'État jusqu'en juin sera pérennisé en emploi d'agent territorial pour 20h hebdomadaires.

Deuxièmement après maints essais sur l'animation des jeunes, il est proposé d'adhérer à la MPT de Landerneau pour satisfaire le besoin d'encadrement des quelques 300 jeunes de 7 à 14 ans de la commune. Le projet éducatif, de prévention, alliant des activités sur la commune et hors de la commune a séduit le conseil municipal.

Section Fonctionnement (voir zoom au verso)

Dépenses estimées à 675 164 €

Comprenant les dépenses suivantes		(en % du total)
011 Charges Générales	193 520 €	soit 28 %
012 Personnel	282 000 €	soit 42 %
014 Compensation TPU	10 250 €	soit 1,5 %
065 Gestion courante	128 294 €	soit 19 %
066 Intérêt de la dette	66 300 €	soit 9 %
Autres dépenses	800 €	soit 0,5 %

Recettes estimées à 837 357 €

Comprenant les recettes suivantes	
70 Produits de services	67 600 € soit 8 %
73 Impôts et taxes	376 180 € soit 45 %
74 Dotations de l'Etat	304 214 € soit 36 %
Autre Fiscalité	67 600 € soit 8 %
Autres recettes	21 763 € soit 3 %

Les recettes d'impôts et taxes sont évaluées sous l'augmentation de 3% des taux communaux (voir zoom

page suivante). Cette hausse rapporte au budget un gain brut de recettes 10 616 €.

La section Fonctionnement dégage 162 193 € qui est nécessaire au remboursement de la dette de 157 200 €, donnant ainsi un autofinancement de 4 993 €.

Section Investissement

Programme Bâtiments et Terrains. Le besoin de financement après imputation des subventions en recettes serait de 72 257 €. La principale dépense (89 200 €) serait la création d'une aire de sport stabilisée et éclairée aux abords de l'aire de jeux. Ce terrain aura une vocation multi-sportive, allant de l'ESM à l'utilisation pour le sport scolaire, en passant par la pétanque.

Programme Ecole. Les dépenses s'élèvent à 12 700 €, notamment pour la rénovation des sols et du mobilier.

Programme Voirie. Le besoin de financement après recettes de subvention serait de 175 810 €. La voirie à la résidence rurale (51 000 €), route de Penbran (63 000 €) représente la principale dépense. Un aménagement piétonnier sur le bas de la voie romaine est prévu pour 30 000 € et 3000 € pour l'amélioration des chemins de randonnées.

Une fois les recettes affectées à hauteur de 239 740 €, les dépenses et le déficit d'investissement 2008, **la section investissement est déficitaire de 229 475 €** qui devront être comblés par un emprunt si la totalité des dépenses étaient réalisées.

II BUDGETS ANNEXES 2009

Budget Eau : en fonctionnement: Les dépenses réelles (personnel, entretien) sont estimées à 83 500 € pour 135 855 € de recettes (vente d'eau). La section est bénéficiaire de 52 355 €.

En investissement: un besoin de financement de 101 755 € (travaux divers, matériel de protection du capatage, poteaux incendie...). **Ce budget est équilibré** par des recettes et excédents antérieurs ou de fonctionnement.

Budget Assainissement: en fonctionnement: la section dégagerait un autofinancement de 25 500 €.

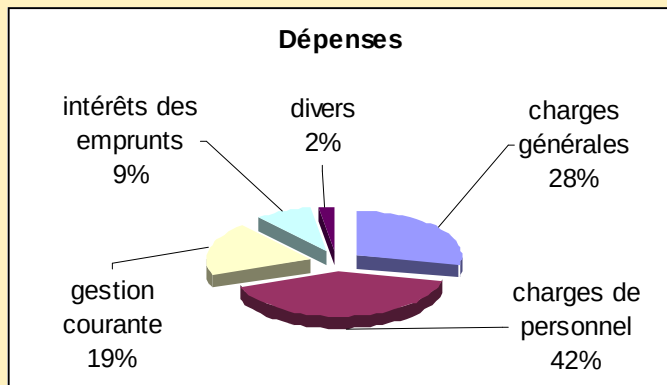
INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

En investissement: Un besoin de financement de 58 715 € est estimé après imputation des subventions au programme prévu à savoir principalement la réhabilitation d'une partie du réseau plus que trentenaire (68 900 €).

Après imputation des diverses recettes et dépenses, **ce budget est déficitaire de 79 084,29 €**, somme que viendrait combler un emprunt si la totalité des travaux était réalisée.

Zoom sur le budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de la commune peut être résumé en 5 postes principaux pour les dépenses.



Les charges de personnel (salaires, retraites, etc.) sont incompressibles.

Les charges générales comprennent les énergies (électricité, gaz, fuel), les fournitures (d'entretien, scolaires, etc.), les assurances, le Sivuric et des frais divers.

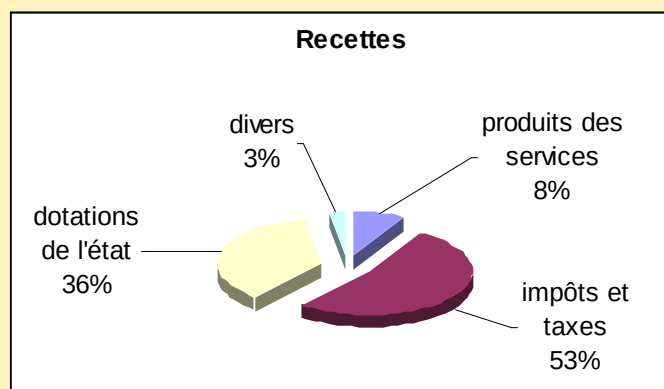
Avec un programme d'économies (en particulier d'énergies) dont l'étude a commencé depuis quelques mois il sera probablement possible de diminuer plus ou moins ce poste.

Les charges de gestion courante comprennent entre autres des indemnités incompressibles et un volet social (école, halte garderie, animation jeunesse) en très nette augmentation, à cause des nouvelles normes de plus en plus lourdes à respecter et une fréquentation accrue de

notre population à ces organismes.

Il devient difficile d'endiguer l'augmentation des dépenses si l'on ne veut pas le faire au détriment du volet social. Il faut alors chercher à augmenter les recettes pour conserver l'équilibre du budget.

Les recettes de fonctionnement peuvent être résumées en 4 postes dont 3 postes importants :



Les produits de services (ventes de caveaux, locations de salles, recettes garderie, etc.)

Les dotations de l'état qui diminuent cette année.

Les impôts et taxes, poste alimenté à 85% par les impôts locaux. En plus de l'augmentation de près de 3% des taxes communales, l'État applique une hausse de 2.5% aux valeurs locatives qui servent de base de calcul aux taxes.

C'est pratiquement le seul poste où la commune peut agir pour augmenter ses recettes.

Zoom sur les impôts locaux

Les impôts locaux comprennent 3 volets : la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Les bases d'imposition sont votées tous les ans par le parlement. Pour cette année l'augmentation est de 2,5% pour la taxe d'habitation et le foncier bâti et de 1,5% pour le foncier non bâti. Le département et la région ont augmenté leur taux d'imposition de 3%.

Le conseil municipal a voté une augmentation de 2.9% pour la commune ce qui donne les taux respectifs de 16,63% pour la taxe d'habitation, 21,30% pour le foncier bâti et 34,48 pour le foncier non bâti.

La taxe d'habitation

Les deux tiers de cette taxe environ vont à la commune. Le tiers restant se partage entre le département et l'état

(pour une petite part). Une famille qui payait 600 € en 2008 paiera 34 € de plus cette année, soit 634 € dont 406 € entreront directement dans la part communale. Si l'augmentation de la taxe communale avait été de 0%, cette famille aurait payé 22 € de plus, soit 622 € dont 385 € pour la part communale.

Les taxes foncières

Le même calcul peut être fait pour le foncier bâti et non bâti. Environ la moitié seulement des taxes foncières vont directement à la commune. L'autre moitié est partagée entre le département, la région, la chambre d'agriculture (pour le non bâti) et les ordures ménagères (pour le bâti).

La taxe d'habitation représente environ 54% des impôts locaux perçus par notre commune, le foncier bâti 41% et le foncier non bâti, les 5% restants.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

ETAT CIVIL

Naissances :

Le 14 mars est née à Landerneau, **Eleobane SIMONNET** domiciliée 57 rue de la Forge.

Le 20 mars est né à Landerneau, **Noé MOAL** domicilié 580 route de Kerdostin.

Prochain bulletin de Mai
distribution vers le 8 mai.

*Merci de déposer vos articles en
mairie avant le 29 avril pour des manifestations
allant jusqu'au 12 juin.*



REGLEMENTATION SUR LE BRUIT

La Préfecture du Finistère a pris un arrêté réglementant l'usage des engins bruyants : tondeuse à gazon, taille-haies électriques, perceuses, scies circulaires, tronçonneuses, bruits de moteur...

Ces engins peuvent uniquement être utilisés aux heures suivantes :

De 8h30 à 19h00 les jours ouvrables

De 9h00 à 19h00 le samedi

De 10h00 à 12h00 les dimanches et les jours fériés.

Ce même arrêté stipule que chacun doit prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant des habitations : chaînes Hi Fi, magnétophones, postes de télévision et de radio, instruments de musique...



Vendredi 27 mars, une trentaine de jeunes de 7 à 14 ans est venue s'informer sur le Conseil Municipal des Jeunes, le CMJ. La rencontre animée par la commission jeunesse se voulait être un échange avec les jeunes.

Des idées ont déjà été lancées, preuves de leur motivation et de leur dynamisme : une piscine, un transport collectif pour se rendre à Landerneau, un foyer, un skate parc...

Ces futurs jeunes élus auront à apprendre avec l'aide des adultes, à reconnaître ce qui est de l'ordre de l'intérêt collectif et à bâtir des projets réalisables.

Élus, ils seront les porte-parole des jeunes auprès du Maire et du Conseil des adultes, ils exprimeront les

attentes et les besoins de cette couche de la population soit 20%.

Les membres du CMJ, comme les grands échangeront autour des thèmes comme la sécurité, les loisirs, l'environnement, la solidarité... Ils auront à argumenter et à s'engager pour donner vie à leurs projets.

Le CMJ sera constitué de 15 jeunes élus. L'assemblée sera présidée par le Maire, Jean Louis Vignon. D'autres adultes seront également présents pour guider les jeunes dans leurs réflexions.

Leur mandat durera 2 ans. Peuvent être candidats les jeunes de 9 à 15 ans et électeurs ceux qui ont entre 7 et 18 ans au 14 juin, date des élections en mairie.

D'ores et déjà les inscriptions des candidats et candidates sont ouvertes et possibles, jusqu'au **25 avril inclus** en mairie ou via courriel à saint-urbain29@wanadoo.fr

Nous comptons sur vous tous pour faire passer le message.

Plus d'infos sur le Conseil Municipal Jeune : www.saint-urbain.com, page « dernières infos »

Votre avis sur Lann Urvan

Nous vous remercions d'avoir participé à notre enquête. Vous lisez principalement les informations municipales, l'extrait du Conseil, l'état civil et les petites annonces. Vous souhaiteriez de nouvelles rubriques sur l'environnement, le jardinage, la vie culturelle.

Pour répondre à vos attentes; nous allons exploiter le site Internet de notre commune en vous proposant une page d'annonces régulières et des pages complémentaires. Nous nous efforcerons aussi de vous faire part des projets menés dans les différentes commissions.

Enfin le bulletin aura bientôt une nouvelle présentation.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

DIVAGATION DES CHIENS

Suite aux plaintes de nombreux habitants concernant les chiens, nous rappelons une nouvelle fois que la divagation des animaux est strictement interdite. Même si votre chien ne semble pas méchant, sa présence, ses aboiements peuvent faire peur aux promeneurs et aux enfants. La commune peut capturer tout chien divagant aux frais du propriétaire.

DECHETTERIES

Horaires d'ouverture (jusqu'à fin octobre)
Du lundi au samedi 9h-12h / 14h-19h

pour les gravats / ferrailles / encombrants / cartons volumineux / déchets ménagers spéciaux / déchets verts / bidons plastiques souillés.

PRINTEMPS DE L'ENFANCE

Les structures d'accueil de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse du Pays de Daoulas :

Le Relais Accueil Parents Assistantes -Maternelles à Daoulas
Le multi accueil « les Mésanges » à Dirinon
Le CLSH intercommunal à Loperhet
Le CLSH de l'Hôpital Camfrout
Le CLSH ados de Dirinon
L'espace Jeunes de Loperhet
L'association Log'Ado

ORGANISENT

Le 3ème Printemps de l'Enfance et de la Jeunesse
Le samedi 9 mai 2009 de 13h30 à 17h30
au complexe sportif de Dirinon

Cette journée qui est consacrée aux familles dans un esprit festif vous permettra de découvrir ses structures à travers des ateliers, des spectacles, des discussions.

Tous les enfants, les jeunes, les parents, les habitants du Pays de Daoulas sont les bienvenus !!!

MARCHE

Le beau temps revient et le marché qui va fêter sa première année s'agrandit

Vous trouverez vos commerçants habituels (poissonnier, fromager, maraîcher, marchand de miel)

mais aussi un marchand de vêtements pour enfants et jeunes, une créatrice de chapeaux et vêtements, une personne confectionnant des bijoux et un marchand de fraises



ELECTIONS EUROPEENNES

Elles auront lieu le dimanche 7 juin

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est un bénévole nommé par le président de la cour d'appel. Il facilite le règlement à l'amiable des conflits entre personnes physiques ou morales. Il peut également être désigné par un juge saisi d'un litige afin de trouver une solution amiable. Il est tenu à l'obligation de secret à l'égard des tiers.

Limites de son rôle Le conciliateur de justice ne peut intervenir qu'avec l'accord de toutes les parties (vous et votre adversaire).



Le raccordement électrique individuel

Vous allez construire une maison individuelle. Les démarches à entreprendre pour être raccordé au réseau électrique se passent en 4 étapes depuis le 1er janvier 2009 :

1 - Dépôt du certificat d'urbanisme (CU) en mairie.

Dans un délai d'un mois, la mairie vous informe des participations à votre charge.

2 - Dépôt de l'autorisation d'urbanisme (AU) en mairie (le permis de construire).

Sous un mois dans le cas général, la mairie vous informe du montant à votre charge.

3 - Demande de branchement auprès d'ERDF au moins 6 mois avant la fin des travaux.

4 - Demande de mise en service du branchement avec l'attestation de conformité (Consuel) et le choix d'un fournisseur d'électricité.

Pour plus de détails, une fiche sera disponible en mairie dans les prochains jours.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

ASSISTANTE MATERNELLE, UN METIER D'AVENIR

Vous souhaitez exercer un métier d'accueil et d'éveil des tout-petits ?

Pourquoi pas devenir assistante maternelle ?

Devenir assistante maternelle, c'est s'engager dans un métier en contact direct avec les enfants et leurs parents. Ce métier connaît aujourd'hui des évolutions importantes : nouveaux statuts, formation, revenus revalorisés.

La PMI et le Relais Parents Assistantes Maternelles vous proposent une rencontre pour échanger sur ce métier, vous présenter la démarche à suivre pour une demande d'agrément et vous informer sur la procédure d'agrément

Lundi 18 mai 2009 à 20h00 - salle Stereden à Loperhet
(à côté de l'église, au-dessous de la bibliothèque)

Pour tout renseignement : R.P.A.M. au 02 98 25 87 26
(permanences téléphoniques le lundi 9h30-12h et le jeudi 14h-16h)

L'association EPAL recrute pour son secteur Vacances et Tourisme Adaptés, des animateurs et responsables pour encadrer des séjours proposés à des mineurs et adultes déficients intellectuels.

300 postes à pouvoir.

Séjours se déroulant du 25/07 au 22/08 sur 2 à 4 semaines.

Conditions: motivation pour s'investir sur ce type de projet, + de 21 ans, permis B de + d'un an, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social (pour les responsables). Obligation de pouvoir suivre une formation (gratuite) dispensée sur Brest ou Rennes.

Renseignements et pour postuler en ligne : www.epal.asso.fr ou
Envoyer lettre et CV à Laurent Cannic - Responsable Tourisme Adapté
11 rue d'Ouessant - BP 2 - 29801
BREST Cedex 09.

MICRO-CRECHE INTERCOMMUNALE DU PAYS DE DAOULAS : APPEL A CANDIDATURE

Le recrutement des agents chargés de l'accueil des enfants au sein de la micro-crèche intercommunale du pays de Daoulas est en cours. Poste à pouvoir le 15 mai 2009.

Missions principales : Accueil des enfants et des parents – mise en œuvre des activités auprès des enfants – Aménagement, nettoyage et désinfection des espaces de vie de l'enfant et du matériel.

Profils recherchés : CAP petite enfance ou diplôme d'auxiliaire de puériculture – expérience professionnelle de deux ans au moins auprès des jeunes enfants

Temps de travail : 33 heures par semaine.

Les candidatures sont à adresser à la mairie de Daoulas – place Saint Yves – 29460 Daoulas **pour le 20 avril 2009.**

ATOUT DAOULAS

Organise **le 8 mai 2008** la fête des commerçants et artisans de DAOULAS.

Pour les particuliers : 02 98 25 93 89

Pour les professionnels : 06 66 26 91 96

« FICHE N° UTILES »

Avec ce bulletin vous est distribuée une fiche de numéros de téléphone utiles. Libre à vous de la poser sur votre frigo, non loin de votre téléphone, dans votre agenda...

Petites annonces

★ **Bricolage et Multiservices** : maison, jardin ou bateau (réparation, rénovation, dépannage, entretien et débarras) Chèque emploi service (CESU). Thierry BOISSEL au 02 98 25 85 88 ou 06 82 04 88 58.

★ **Vends : cuisinière bois/charbon** de marque Deville. Comme neuve. Achetée le 30 août 2005. Donne tuyaux de raccordement. Prix : 750 € (prix du neuf : 1 300 €). Tél : 02 98 25 01 62

★ **Objet trouvé** : un bob enfant.

★ **Perdu Lapin** domestique. Si vous le trouvez appeler M. et Mme LE GUEVEL 06 81 32 80 66. (photo en mairie)

VIE SCOLAIRE

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 20 au 24 avril	Tarte tomate et chèvre Chipolata Carottes et pommes de terre	Salade piémontaise Filet de dinde Petits pois Fromage : Port Salut Compote 	Salade de crudités Rôti de porc Gratin dauphinois Glace bio 	Salade de mâche pignon de pin Poisson frais bonne femme Poireaux pommes de terre
Du 27 au 30 avril	Pâté de campagne Omelette Jardinière de légumes au gratin Fromage : vache qui rit Fruit 	Salade radis - tomate rémoulade Gigo d'agneau Haricots blancs Yaourt bio sucré 	Sucré salé de crudités Rôti de veau Chou fleur bio au four Fromage : Comté Abricots secs	Féried 

ECOLE COMMUNALE - INSCRIPTIONS

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire de septembre 2009, je demanderais aux personnes ayant l'intention de scolariser leur(s) enfant(s) à l'école publique de Saint-Urbain de se manifester dès que possible et de préférence avant le **8 juin**.

La démarche à suivre est la suivante :

Tout d'abord, vous devrez vous présenter en mairie avec le livret de famille, il vous sera alors délivré un certificat d'inscription que vous remettrez à l'inscription définitive. A cette occasion, une vérification de la mise à jour des vaccins sera effectuée, il faudra donc penser à se munir du carnet de santé ou d'une photocopie des pages concernées.

En cas de difficultés, ne pas hésiter à téléphoner au 02-98-25-02-89 car il est souhaitable de prendre rendez-vous pour la visite des locaux, de préférence le jeudi (jour de décharge administrative).

Rappel important :

Pour pouvoir être inscrit, l'enfant doit avoir **2 ans révolus** à la date de la rentrée scolaire, c'est à dire au 2 septembre 2009.

Je vous remercie d'avance de votre précieuse collaboration.

Daniel Gourmelon, directeur de l'école



ECOLE EN FÊTE

Vendredi 3 Avril, les élèves et leurs maîtres ont fêté l'arrivée des vacances par un grand Carnaval. Petits et grands ont trouvé de quoi se grimer. Batman, citrouille, princesse, lapin, pirate, indien, cowboy se côtoyaient. Près de 200 enfants ont défilé dans les rues voisines de l'école pour le plaisir des parents, comme des passants. La longue troupe a fait une halte à la salle Ty Kreis-ker pour son traditionnel bal costumé. L'après midi s'est terminée par un goûter confectionné par les parents d'élèves.

GARDERIE

Horaires : de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

Coût horaire : 2,00 €
(1/2 tarif pour le 3^{ème} enfant : 1,00 €)

Goûter : 0,54 €

Droit de place : 1,32 €

Collation maternelle (par trimestre) : 9,60 €

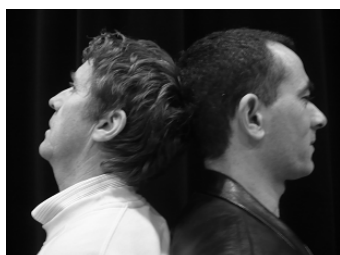
ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE BILINGUE BRETON DAOULAS

Une matinée portes ouvertes se déroulera le samedi 25 avril de 10 h à 12 heures à l'école Josette Cornec. Les enseignants et des parents d'élèves seront présents pour répondre à vos questions.

SAINT-URBAIN

**Jeudi 7 Mai
20 H 30**

THEATRE



"Frères d'âmes"

**Plèce contemporaine d'Eric HUBERT
Mise en scène par Rachel Malot
Troupe de Saint-Divy**



Entrée 6€
Gratuit moins de 12 Ans

BIBLIOTHEQUE

Heures de permanence :

mardi de 16h30 à 18h00

mercredi de 11h30 à 12h30

jeudi de 20h00 à 21h00

samedi de 10h30 à 12h00.



Heure du conte (les mercredis de 10h30 à 11h30) : les 22 et 29 avril et le 6 mai.

Vide GRENIER

**Le dimanche 26 avril, le comité d'Animation
organise un vide grenier de 9h à 18h
à la salle Ty Kreis-ker.**

Inscriptions au 02 98 25 02 22 ou
sur place suivant disponibilités.

Entrée : 1,5 €.

Restauration sur place.



Les Amis de Trevarn Et du Patrimoine

19ème RANDONNEE

DIMANCHE 19 AVRIL 2009

Départ à **10h30** pour le circuit de
15 à 20 km (prévoir un pique-
nique dans son sac à dos).

Départ à **13h45** pour le circuit de
8 à 10 km.

A l'issue de la randonnée
un goûter est proposé
à la salle Ty Kreis-Ker.

Il est ouvert à tous,
marcheurs et non marcheurs.



REPAS DE L'E.S.M.

Grande soirée MOULES FRITES
à SAINT-URBAIN salle Ty Kreis-ker
le samedi 2 mai à 19h00
organisée par l'ES Mignonne.

Formule à 10€ :

Apéritif-Moules/Frites-Poire BelleHélène-Café.

ou Formule à 5€ :

Apéritif-Jambon/Frites-Poire BelleHélène-Café.

Renseignements au 06-60-70-46-47

ou 06-60-71-67-45.

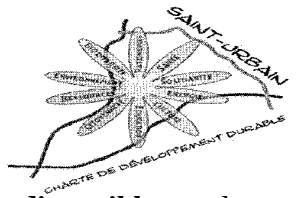
CHORALE à TREVARN

Samedi 9 Mai à 20h à la chapelle

Chorale de Ploudiry et de Ste Fortunade en Corrère

Entrée libre et gratuite

DEVELOPPEMENT DURABLE



PREMIERES REUNIONS – PREMIERES IDEES !

Idée commune à tous les groupes de travail : il faut **collecter toutes les informations disponibles** sur la commune (auprès des habitants, des associations, ...), **les conserver** et les **mettre en valeur et sensibiliser** la population par l'intermédiaire de manifestations et d'outils comme internet.

PATRIMOINE ET SAVOIRS

Lors de notre prochaine réunion **le 27 Avril à 20H30** ouverte à tous, nous approfondirons le principe d'**association d'échange et de savoir faire** (SEL) et travaillerons sur la **toponymie** et la **langue bretonne**.



JARDINONS ENSEMBLE !!

Comment obtenir des produits **sains et bons** avec des méthodes qui **respectent l'environnement**.

Le groupe « jardins » propose de créer des rencontres pour **partager et échanger idées, méthodes, expériences, graines et plants**.

Débutants ou expérimentés, dites nous les sujets qui vous intéressent (compost, limaces,...) lors d'un

« Café jardin »
samedi 25 avril de 15h à 17h
salle Ty an Holl.

ENERGIE/ECO-CONSTRUCTION

Premières idées pour consommer les énergies et concevoir les bâtiments autrement :
- **quantifier les économies réalisées** en faisant un tableau comparatif des factures après avoir mis des lampes basse consommation.
- **visiter des chantiers exemplaires** de rénovation ou de construction



DECOUVRONS LA NATURE !

Diverses idées ont été lancées par le groupe biodiversité:

Guide naturaliste pour les chemins, parcours de **découverte sensoriel**, Balades thématiques et **expositions**, collecte de **photos**.

Venez nous aider à préciser ces idées lors de la prochaine réunion qui aura lieu le **30 Avril** et à laquelle tout le monde est invité... **connaisseurs ou simples curieux**



Avec le retour du printemps, chaussures et vélos sont de sortie ! Les idées que vous apporterez dans notre prochaine réunion se déclineront en propositions d'aménagements et/ou améliorations dans le cadre de l'élaboration d'un **Schéma de déplacements doux**.

A vos pelles et pioches pour ce chantier
le jeudi 30 Avril à 20h30, salle Ty an Holl.



VU À SAINT URBAIN à Cleuz Bras, Le gros de Kerdaoulas, Camblan Stivel Kergren...

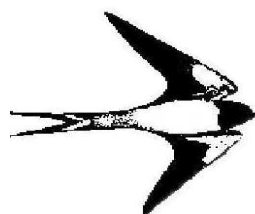
près de chez vous ?

Le Groupe Mammologique Breton fait l'inventaire des **terriers de Blaireau**.

En savoir plus, observations:

www.gmb.asso.fr

Les hirondelles sont arrivées...



Hirondelles rustiques
queue fourchue avec de
longs filets, gorge rouge



Hirondelles des fenêtres
croupion blanc



LA VIE DES ASSOCIATIONS - Buhez ar C'henvodabou

CIRQUE à LANDERNEAU jusqu'au 18 avril 2009

Durant cette période, la ville deviendra un cirque géant où se mêleront des approches artistiques, ludiques, pédagogiques au travers de spectacles et de stages. Au programme

Stages d'initiation au cirque Du lundi 13 au vendredi 17 avril - Chapiteau 10h00-12h00 : 6/8 ans & 14h00-16h00 : 9/12 ans

Stage de découverte du trapèze volant du 13 au 15 avril - Chapiteau - à partir 12 ans et adultes. De 17h à 19h et de 19h30 à 21h30

Stage Acrobatie et objets d'équilibre du 13 au 15 avril - Chapiteau à partir 12 ans et adultes - de 17h à 19h et de 19h30 à 21h30

Scène ouverte

Jeudi 16 avril à 19h30 - Chapiteau Cie mO3 - "Requiem pour un œuf " 15' Cie Une de Plus - "Théâtre de la Greluche" 45' **Entracte** – 21h Cie Dédale - "Faut l'faire" 45'. Tarif : 6 € adultes 4 € enfants.

Présentation du travail des ateliers vendredi 17 avril à 17 h - Chapiteau

Spectacle La Cie Le P'Tit Cirk présente le spectacle **Tok** vendredi 17 avril - Chapiteau à 14h30 samedi 18 avril Chapiteau à 20h30

Séances à partir de 5 ans – durée : 1h

Tarifs : 12/10/8/7/4 €

Pour tous renseignements et réservations :

Maison pour Tous—Place François Mitterrand - 29800 LANDERNEAU
02 98 21 61 50 - 02 98 21 53 94

« Avec les pompiers pour le souffle »

Randonnées cyclotouristes et VTT au profit de la recherche contre la mucoviscidose

le but est de collecter des fonds au profit de l'Association Bretonne d'Étude et de Recherche contre la Mucoviscidose

Cette année, des nouveaux circuits VTT et cyclotouristes, ainsi qu'un circuit familial de 10km, accessible à tous suivi du traditionnel buffet qui est offert.

rendez-vous le 8 mai 2009

au centre de secours de Kerallan à BREST à partir de 8h15.

Possibilité de faire un don en adressant un chèque libellé à l'ordre de l'ABER-M, à : association « Avec les pompiers pour le souffle », Centre de secours de Kerallan, 17, rue R. DESFOSSES- 29200 BREST. Vous pourrez déduire 60% de votre don, de vos impôts. Pour tout renseignement : www.mucopompier.fr ou 06 47 28 92 39.

www.saint-urbain.com

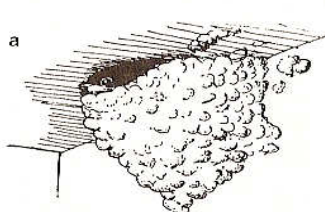
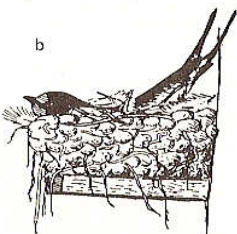
Ayez le réflexe internet

Sur le site de la commune www.saint-urbain.com, retrouvez l'ensemble des comptes-rendus des conseils municipaux dans leur intégralité depuis 2004, les 5 derniers bulletins, des historiques, vos associations, des informations administratives, des liens vers les principales administrations...

La fenêtre d'accueil répertorie toutes les dernières actualités de la vie communale. Si vous possédez un bloqueur de fenêtre intempestive, désactivez-le pour notre site afin de voir cette page. Sinon cliquez sur « dernières informations » en bas de la première page à gauche.

«Mais où sont donc passées nos hirondelles ? »

Samedi 14 mars nous avons parcouru le bourg à la recherche de lieux de nidification.



Hirondelles rustiques **Hirondelle des fenêtres**

12 nids dans l'allée de Banalec, mais rien au bourg.

Ce premier bilan montre une baisse significative des effectifs nicheurs.

Cependant il y a sûrement dans la campagne et les hameaux d'autres endroits de nidification.

Alors en répondant au questionnaire, aidez nous à dresser une carte de nidification des hirondelles.

Réponse en mairie ou sur saint-urbain29@wanadoo.fr

LOCALISATION DES NIDS / espèces:

-lieu dit: -nombre de nids: -situation des nids:

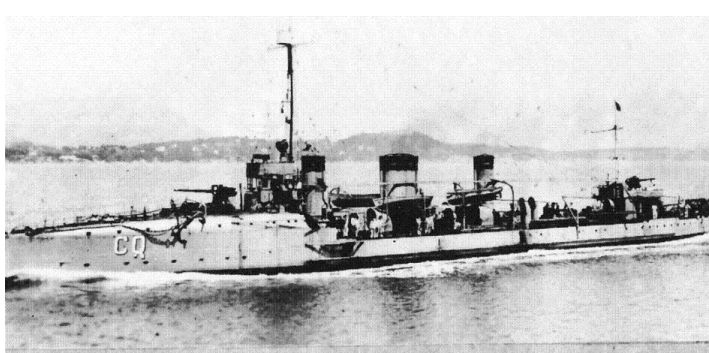
HISTORIQUE

Les textes extraits des registres des conseils municipaux sont en italique avec leurs éventuelles fautes d'orthographe.

La séance du conseil du **18 octobre 1925** est peu commune, puisque **l'unique ordre du jour** est le suivant « *Le conseil municipal de Saint-Urbain réuni sous la présidence de monsieur Toullec maire, exprime à Monsieur le Contre-amiral Bréart de Boisanger Pierre et à sa Famille leurs sincères félicitations pour sa promotion au grade de Contre amiral. Veuillez agréer Amiral nos sentiments dévoués* ».

La séance du **21 novembre 1929** présidé par monsieur Baron, adjoint au Maire, transmet de nouveau « *ses sincères félicitations à Monsieur le Vice Amiral Bréart de Boisanger Pierre, nouvellement promu et exprime son vœu et souhait de bonne santé ainsi qu'à toute sa famille. La commune de Saint-Urbain peut-être fière de voir un de ses concitoyens arrivé au plus haut grade de la marine; vœux qui ont été approuvés chaleureusement à l'unanimité de l'assemblée. Le secrétaire de mairie se permet de s'associer à ces vœux en qualité d'ancien marin en retraite.* »

Pour connaître un peu plus ce personnage de la commune, quelques recherches nous indiquent qu'il commande le "**CASQUE**" (photo ci-contre) et la 1^{ère} escadrille de torpilleurs à la Division des flottilles de l'Adriatique. **Le 18 mars 1916**, il se trouve en cette qualité sur la passerelle du "**RENAUDIN**" qui est torpillé. Projeté à la mer il est récupéré par le "**COMMANDANT-BORY**" ayant cédé sa place dans un canot à un matelot. Une citation dit que *Cet officier supérieur s'est déjà distingué à plusieurs reprises par sa*



bravoure et ses qualités de chef. Projeté à la mer de la passerelle du bâtiment qu'il montait, et qui venait d'être torpillé, a donné un bel exemple de courage en se remettant à la mer pour laisser à d'autres naufragés sa place dans une embarcation. Dans la nuit du **22 au 23 décembre 1916**, sur le "**CASQUE**", il attaque seul 3 torpilleurs ennemis tentant de forcer le barrage d'OTRANTE. Nouvelle citation : *Commandant du CASQUE et de la 1ère escadrille de torpilleurs d'escadre. Modèle de toutes les vertus militaires, splendide conducteur d'escadrille, a engagé deux fois l'ennemi à bout portant, la nuit du 22 au 23 décembre 1916. Prêt à tous les sacrifices pour l'arrêter, a attaqué avec son seul torpilleur trois torpilleurs ennemis...* Monsieur Pierre Bréart de Boisanger s'éteignit en juillet 1951 à 78 ans à Saint-Urbain après avoir quitté le service actif en 1933.

Cette rubrique récurrente, illustrée par un dessin est à visée humoristique. Elle illustre cependant des préoccupations d'habitants qui viennent en mairie

Comment joindre le désagréable à l'utile ?

Vous avez du mal à supporter les chiens qui se promènent en toute impunité dans notre village ? Vous craignez pour vos mollets lorsque des aboiements incessants se font entendre ? D'un autre côté, vous trouvez désespérant de voir tous ces déchets ménagers jalonnant les routes et les petits sentiers, vous trouvez insupportable de voir les enfants se prenant pour des détectives et ramassant ces détritus devenus des « indices ».

Et si à ces deux problèmes, il n'y avait qu'une solution ?

Bientôt dans notre commune, la société « D.U.C.R.O.M. » va intervenir. Et avec DUCROM, la fin de nos soucis : plus d'angoisse à la vue d'un toutou, plus d'emballages de bouteilles de yaourt à boire, ou de gâteaux .

Bon, bien sur, la démarche est basée sur le volontariat des



canidés divaguant. Mais soyons optimistes, après un petit temps d'adaptation, et la formation effective de ces toutous, nos rues deviendront plus propres, et même si les chiens n'ont pas disparu, au moins ils seront occupés.....

D.U.C.R.O.M. : Devenir Un Chien Ramasseur d'Ordures Ménagères.